

U N E P R É S E N C E





## L'EAU, LA FORCE, LA PUISSANCE.

Cette photo du projet NBR de la Société d'énergie de la Baie James exprime bien ce que représente pour le Québec l'hydro-électricité. Cette rencontre de cours d'eau renforce son potentiel d'exploitation tout comme le regroupement des caisses populaires de la région de Montréal. Cette nouvelle force économique que représente la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec renforce la présence de Desjardins dans la région.



2 7 F É V R I E R 1 9 8 2

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC No 9—page 2062

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête des fédérations de caisses d'épargne et de crédit « Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec » et « Fédération de Montréal des Caisses Desjardins », datée du 30 novembre 1981, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux fédérations.

Le nom de la fédération résultant de cette fusion est « Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec ».



C'est lors d'une conférence de presse, suite aux assemblées générales spéciales des deux fédérations qui se sont tenues le samedi, 28 novembre 1981 et où les membres ont adopté le projet d'acte d'accord de fusion, que les deux présidents ont signé.

Le siège social de la fédération résultant de la fusion sera situé au no 1 du Complexe Desjardins, à Montréal.

Le territoire dans lequel la fédération résultant de la fusion pourra recruter ses membres sera celui de la province de Québec.

La fédération résultant de la fusion sera affiliée à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 18 février 1982.

*Le sous-ministre des Institutions  
financières et Coopératives.*

Jean-Marie Bouchard



# S O M M A I R E

La nouvelle Fédération: une présence, par Guy Bernier	6
Des activités: une organisation adéquate, par François Richard	12
Une présence urbaine	14
Une présence en milieu commercial	16
Une présence dans les régions	18
Une présence en milieu agricole	20
Une présence sur le territoire	22
Une présence sociale	23
Une présence financière	27
Une présence par les caisses populaires	29
Une présence par son équipe de gestion	30
Une présence par ses dirigeants	31

Guy Bernier, avec à sa gauche, Yves Léonard, premier vice-président du Conseil, et à sa droite, Yvon Paquette, deuxième vice-président du Conseil, préside une rencontre régulière du Conseil d'administration. "La démocratie coopérative est un gage pour tous les membres que la caisse populaire est une institution au service de leurs besoins."





# LA NOUVELLE FÉDÉRATION

Une nouvelle fédération de caisses d'épargne et de crédit est née, le 27 février dernier, par la proclamation dans la Gazette officielle du Québec de la fusion des deux fédérations de caisses populaires opérant sur le territoire de Montréal et les environs. Cette nouvelle entreprise réaffirme le dynamisme qui a été au coeur de l'évolution de notre groupe dans la région.

En parcourant cette brochure, le lecteur constatera la diversité des présences économique et sociale entretenues par notre Fédération et par nos caisses populaires affiliées.

Depuis la fondation de la première caisse populaire dans la région de Montréal, il y a de cela plus de soixante ans, la présence de Desjardins n'a jamais cessé de s'affirmer. Dans toutes les régions, dans tous les quartiers, des coopérateurs ont décidé d'assumer la destinée de leurs affaires. La caisse populaire a été pour eux l'instrument privilégié de développement; un instrument qui leur a permis de reprendre la gestion financière de leurs économies, la plupart du temps gagnées très difficilement, dans des conditions modestes. Tous ces gens se sont aperçus qu'avec la caisse populaire, ils pouvaient participer au mieux-être de leur milieu.

En définitive, les structures d'appoint que les caisses populaires se sont données à travers les années, telles les fédérations régionales, les institutions spécialisées, ne viennent que supporter l'unité locale dans la réalisation de sa mission.

C'est auprès de sa fédération que la caisse populaire souhaite obtenir conseil et assistance. Les conjonctures évoluant au fil des ans, les caisses populaires ont demandé à leur fédération régionale de plus en plus de services afin que cette dernière puisse les aider à subvenir aux nombreux besoins de leurs membres. Elles lui ont demandé de mettre à leur disposition la technologie nécessaire pour affronter une concurrence de plus en plus vive afin de se maintenir au diapason d'une entreprise moderne et dynamique.

C'est également à sa fédération que la caisse populaire a confié le rôle de veiller à ce que le Mouvement Desjardins soit présent au niveau du développement économique, dans les régions et dans le Québec tout entier.

La caisse populaire a concentré ses interventions dans son milieu. Celui-ci représente son centre d'intérêt le plus immédiat. C'est dans ce milieu qu'elle doit s'impliquer, c'est aux gens de ce milieu qu'elle doit sa réussite. Son évolution est indéniablement liée à sa capacité de s'harmoniser, de se façonner à cette réalité. La formule coopérative dont elle est issue procure à la caisse populaire les éléments essentiels qui permettent à la population de jouer un véritable rôle dans cette entreprise. La démocratie coopérative, entretenue depuis des décennies, est un gage pour tous les membres que la caisse populaire est une institution au service de leurs besoins, défenderesse de leurs intérêts.

---

## LA NOUVELLE FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC

---

Nos 367 caisses populaires affiliées ont formulé à notre égard les besoins de support requis pour répondre aux attentes des membres envers leur caisse populaire.

Notre règlement, dans son préambule, spécifie bien la nature des rapports qui doivent exister entre la fédération et ses caisses populaires.

*“La fédération se définit par les services offerts à ses caisses affiliées. Elle doit être pour ses caisses une présence, un témoignage de l'idéal coopératif et de ses principes.”*

Les deux fédérations, que les caisses populaires avaient créées dans la région de Montréal, fusionnent leurs activités en date du 1er mars 1982 et repartent ensemble vers la réalisation des objectifs propres à une institution financière coopérative.

---

### LES DÉFIS:

---

Ses défis sont multiples.

La conjoncture économique actuelle crée des pressions de toutes sortes sur les entreprises. Celles qui sont soucieuses de leur rentabilité, qui sont efficaces, et dont les ressources humaines sont compétentes, pourront poursuivre leur développement sans trop de heurts. C'est à nous tous, dirigeants et gestionnaires, que

revient la responsabilité de voir à l'établissement de conditions qui permettront à la caisse populaire et à sa fédération de se développer et d'assumer une présence de plus en plus significative à tous les points de vue.

---

### LES OBJECTIFS:

---

Nos objectifs, pour les prochaines années, se résument ainsi: nous devons continuer d'être des institutions financières coopératives, concurrentielles, soucieuses du développement économique et social, administrées par des hommes et des femmes clairvoyants, respectueuses des principes qui sont nôtres et entourées de gestionnaires et d'employés conscients des responsabilités sans cesse croissantes qu'on leur confie; nous devons susciter chez nos membres des participations plus grandes aux affaires de leur coopérative.

Certes, ces énoncés audacieux représentent pour nous des efforts de tout instant. Mais, lorsque monsieur Alphonse Desjardins fonda la première caisse populaire et lorsque ses successeurs développèrent ce qu'est maintenant le Mouvement Desjardins, les défis et les objectifs étaient tout aussi grands, tout aussi audacieux. Nous sommes leurs héritiers. C'est à nous que revient maintenant la responsabilité de voir à leur accomplissement.

---

## LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS DE MONTREAL ET DE L'OUEST- DU-QUEBEC:

---

Cette nouvelle puissance financière qu'est cette nouvelle Fédération, administre des actifs de plus de 1 milliard 550 millions de dollars. Elle compte 670 employés et regroupe 367 caisses populaires réparties en onze secteurs.

Ces caisses populaires gèrent des actifs qui dépassent 5 milliards de dollars. Près de 5,000 dirigeants bénévoles voient à l'administration de ces unités. Cinq mille employés assurent quotidiennement le service à 1,800,000 membres.

Ces données impressionnantes démontrent sans équivoque que les coopératives peuvent survivre et continuer leur développement, tout en étant de grands ensembles économiques. La souplesse de la formule contribue à maintenir la participation et à entretenir un très haut niveau d'intérêt chez la plupart des membres.

---

## UNE PRÉSENCE SOCIALE:

---

En plus de ces présences financières dans beaucoup de milieux, la vie coopérative s'affirme également par des présences sociales et communautaires. Beaucoup de gens nous reprochent de ne pas faire assez état publiquement de nos nombreuses contributions à la communauté. C'est peut-être parce qu'elles font partie de notre

quotidien que nous oublions de les publier. Les groupes sociaux peuvent compter sur l'appui des caisses populaires; que l'on pense, entre autres, au programme jeunesse dans les écoles, ou à celui des pré-retraités et des retraités; sans oublier les consultations de groupe et nombreuses rencontres avec les associations du milieu sur une foule de sujets reliés au budget familial, à l'éducation économique, à la gestion des affaires.

Ces contributions s'exercent sous plusieurs formes, qu'il s'agisse de dons ou subventions, de l'apport des ressources humaines de la caisse populaire et de la Fédération, ou que ce soit par d'autres modes d'implication de type matériel. La population formule, avec raison, beaucoup d'attentes à cet égard. Nos dirigeants et nos employés ont toujours perçu cette responsabilité comme étant de toute première importance et, depuis quelques années, nos caisses populaires nous ont demandé d'augmenter le support dans le domaine de l'habitation.

En effet, les pressions inflationnistes ont diminué l'accès à la propriété en créant des poussées sur les taux d'intérêt hypothécaire qui rendent de plus en plus difficile, pour de nombreuses familles, l'acquisition d'une maison. Néanmoins, dans certains quartiers, les gens ont pris leur situation en main et ont décidé de restaurer leur habitation.

En se retournant vers leur caisse populaire, ces gens ont trouvé des appuis importants. De nombreuses coopératives d'habitation

ont vu le jour grâce à ce support de la caisse populaire, tant dans le domaine de la rénovation que de la construction. La Fédération a, comme dans d'autres domaines, soutenu ses caisses populaires dans cette action, en engageant un dialogue avec les corps publics responsables de ce secteur d'activités.

Nous sommes certainement le groupe privé le plus impliqué dans le secteur de l'habitation. On dénomblera bientôt 1,000 unités de logement qui auront été soit rénovées ou construites sur notre territoire, grâce au support des caisses populaires et de la Fédération. Nous vous présentons en détail dans cette brochure notre récent bilan sur cette activité. Nous soulignons la création de sociétés que nous nous sommes données pour jouer plus adéquatement notre rôle et pour mieux nous concerter avec nos caisses populaires: ces sociétés sont connues sous le nom de Habitation populaire Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec et Immeuble populaire Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Par ces présences, nous contribuons à l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. Ces dossiers revêtent un caractère prioritaire dans les prochaines années.

Que nous réserve cette décennie? Les dernières années ont été difficiles pour notre société. Elles nous auront quand même appris beaucoup de choses. L'efficacité de notre système économique devra

reposer sur un contrat social plus partagé. Les entreprises poursuivront leur développement en autant que les partenaires sociaux créeront de nouvelles solidarités. Les coopératives joueront un rôle important dans cet échiquier. Le succès et la prospérité ne seront plus jamais aussi faciles à atteindre.

Je suis, pour ma part, optimiste. Nous vivons dans une société qui a des ressources inestimables à plusieurs points de vue. Une nouvelle classe de gestionnaires, prêts à affronter ces réalités quelquefois fort complexes, naît dans nos entreprises. Une de nos plus grandes responsabilités sera de les appuyer et de les aider à assumer la relève.

Bref, notre efficacité collective résidera dans notre capacité à développer nos institutions tout en améliorant la productivité de nos ressources et en poursuivant un idéal social. Pourquoi pas l'idéal coopératif?

Le président et chef de la direction,



Guy Bernier

## UNE ORGANISATION ADÉQUATE

L'émergence de la nouvelle Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec a coïncidé avec une accentuation assez dramatique de la courbe descendante de la conjoncture.

En effet, les principaux indicateurs économiques et financiers des premiers mois de l'année 1982 faisaient notamment état d'une fluctuation à la baisse du dollar canadien, de l'atteinte d'un taux de chômage inégalé depuis la Seconde Guerre mondiale, du maintien à la hausse de l'indice des prix à la consommation, d'un climat général que tous s'entendaient à marquer du sceau de la récession.

Dans ce contexte général, personne n'a été étonné de constater que la croissance des institutions de dépôts subissait l'influence de la volatilité qui pouvait être observée sur les taux d'intérêt, tant au Québec que dans le reste du Canada, tant dans le secteur coopératif que dans le domaine des institutions bancaires. Ainsi, la croissance du crédit à la consommation subissait partout un net ralentissement et la construction domiciliaire, frappée de plein fouet par la flambée des taux d'intérêt à l'été 1981, demeurait chancelante et attendait toujours la reprise modérée prévue par les experts.

C'est dans le dynamisme de la formule coopérative que le Mouvement Desjardins a puisé les ressources et les forces qui lui ont permis de résister à cette vague de fond. L'acquisition de la carte VISA a permis aux caisses populaires d'amorcer une vaste démarche auprès d'un public-cible

qui n'avait pas fait jusque là l'objet de préoccupations particulières et qui permet précisément une excellente ouverture du côté du crédit à la consommation.

Pour la seule Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, en effet, la carte VISA a apporté plus de 42 millions de dollars de comptes à recevoir des détenteurs.

Le regroupement des deux fédérations de coopératives d'épargne et de crédit du Montréal métropolitain, annoncé officiellement le 27 février dernier, n'a pas seulement ratifié la réconciliation historique qui fut votée en assemblée générale à la fin de novembre 1981; il signifiait aussi un événement probablement unique en son genre dans la région métropolitaine, soit la fusion d'actifs consolidés de plus de cinq milliards de dollars; mais il marquait avant tout notre volonté d'unir nos forces afin de mieux faire face aux caprices de la conjoncture et d'être en mesure d'envisager avec plus d'assurance les perspectives de croissance et de progrès.

L'actif consolidé de la nouvelle fédération, au 1er mars 1982, se chiffre à 1 milliard 550 millions de dollars. Le capital souscrit des 367 caisses populaires affiliées atteint la somme de 27.7 millions de dollars et l'actif consolidé des caisses populaires affiliées dépasse le cap des cinq milliards pour atteindre 5 278 574 677 \$

Pour impressionnantes qu'elles soient, ces données ne doivent toutefois point nous faire perdre de vue que nos entreprises coopératives justifient leur raison d'être par leur rentabilité comme les entreprises dites capitalistes ne

François Richard, en compagnie de Gilles Bouliane, président du Comité de vérification, et Marcel Valiquette, président du Conseil de surveillance.  
"Pour impressionnantes qu'elles soient, ces données ne doivent toutefois point nous faire perdre de vue que nos entreprises coopératives justifient leur raison d'être par leur rentabilité..."



légitiment leur existence que par les profits qu'elles rapportent aux investisseurs.

À la fierté d'appartenir à un réseau d'institutions financières qui a su se hausser à la mesure de ses concurrents les plus prestigieux à partir d'origines pour le moins modestes, s'ajoutent la conscience et la volonté de répondre aux attentes des quelque deux millions de membres que regroupent nos caisses populaires affiliées.

Nous sommes en effet convaincus que c'est, dans la grande majorité des cas, par une gestion rigoureuse que nos caisses populaires seront en mesure d'assurer leur rentabilité. Dans l'optique de sa mission d'organisme de services, la nouvelle Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec est en mesure d'assurer à ses caisses populaires affiliées l'expertise et le soutien dont elles ont besoin pour leur permettre d'offrir à leurs membres des services financiers concurrentiels.

La fusion des deux fédérations a entraîné l'intégration en un seul groupe du personnel des deux anciennes fédérations. Les employés de bureau, les employés techniques et professionnels et les cadres ont réuni leurs connaissances et leurs préoccupations respectives pour apporter ainsi à la nouvelle Fédération une équipe sensibilisée aux besoins de ses membres et capable d'assurer une continuité dans les services dont chacun bénéficiait déjà de son ancienne fédération.

La nouvelle Fédération a également fait l'effort d'adapter sa structure aux nécessités actuelles. La création d'une vice-présidence marketing

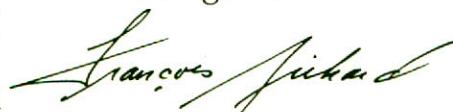
permettra à nos caisses populaires d'affronter une concurrence qui se fait de plus en plus agressive.

Nous avons par ailleurs réorganisé la vice-présidence technique pour la mettre en mesure d'assurer encore mieux qu'auparavant le soutien et l'appui qu'attendent les caisses populaires pour rendre plus efficaces leurs opérations techniques et de leur gestion ainsi que pour réaliser une planification rationnelle du réseau.

Enfin, conscients que la communication dans notre milieu coopératif est encore plus importante que dans tout autre milieu où elle est déjà indispensable, nous avons rapproché le Service des communications de la direction générale. Une meilleure circulation de l'information, une articulation plus souple de la consultation, des mécanismes plus actifs de représentation contribueront fortement, nous en sommes certains, à l'accroissement de la motivation des dirigeants et du personnel, à des prises de décision plus éclairées chez les gestionnaires, à une plus grande sensibilisation de la fédération sur les besoins de ses caisses populaires affiliées, à une image plus dynamique et plus attrayante dans notre milieu.

La première année de notre Fédération se présente donc sous les augures les plus encourageantes et nous ne doutons pas qu'avec la collaboration de tous, les résultats répondront à nos attentes.

Le premier vice-président  
et directeur général



François Richard





# U R B A I N E

L'habitat naturel de la caisse populaire a toujours été le milieu qui l'a mise au monde. En effet, c'est à partir des besoins ressentis par les gens du milieu que la caisse populaire a grandi et s'est développée. Ce milieu est le quartier, la paroisse, le village. C'est là où les gens se retrouvent, c'est là où les gens s'identifient.

Le succès inespéré de la formule Desjardins repose sur cette capacité qu'ont eue les dirigeants et les employés des caisses populaires de servir leur communauté, avec dévouement et disponibilité.

Les implications, la présence de la caisse populaire dans ce milieu se situent à plusieurs points de vue:



Développement de l'habitation et caisse populaire: un heureux mariage qui assure la présence de Desjardins. Ces implications sont la contribution de notre groupe à l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. (ci-contre, le projet Les Habitations Desjardins du Centre-Ville)

- > institution financière offrant une gamme complète de services bancaires, que ce soit pour les particuliers ou pour les entreprises;
- > institution offrant une variété de services publics;
- > institution présente au niveau de sa communauté en s'associant aux activités de tous les groupes sociaux.

Bref, une institution qui, par son personnel, a su demeurer à la portée de l'humain par son accueil et sa présence.

## E N M I L I E U A G R I C O L E

Le milieu agricole est celui qui a permis aux caisses populaires Desjardins de prendre leur envol au début du siècle. La population rurale, aux prises avec des problèmes économiques et sociaux, a vite reconnu en la formule de monsieur Desjardins un outil de libération économique.

Nous devons aujourd'hui à ces vaillants pionniers toute notre reconnaissance. À travers toutes ces générations, la caisse populaire a su rester près d'eux.

L'industrie agricole, de nos jours, bénéficie du support de sa coopérative financière. Celle-ci aura permis à beaucoup d'agriculteurs de passer de l'artisanat à l'industrie moderne.

Gilles Lemelin, directeur de la Caisse populaire Ste-Martine, accompagné de Jacques Morin, conseiller aux affaires agricoles à la Fédération, visitent monsieur Denis Vinet, entrepreneur agricole qui a bénéficié des conseils et du support financier de sa caisse populaire.



Les gestionnaires des caisses populaires, par leurs conseils, auront permis à cette industrie de se développer et d'atteindre le niveau qu'elle occupe présentement.

Les services agricoles offerts sont connus sous l'appellation "le Plan Vert". Les conseillers affectés à la diffusion de ce plan, en plus de soutenir la caisse populaire dans son intervention, deviennent pour les agriculteurs des personnes ressources professionnelles, tant dans le domaine financier que dans le domaine agricole.

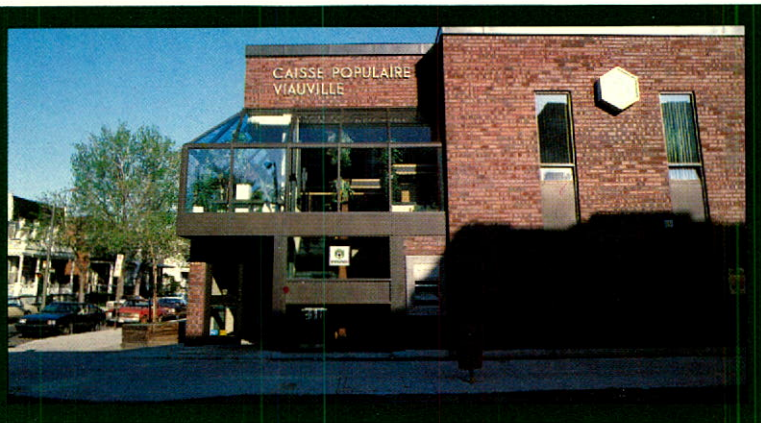




## EN MILIEU COMMERCIAL

La présence de la caisse populaire dans les secteurs-clés de l'activité économique ne cesse de s'affirmer. Grâce au support de la Fédération, la caisse populaire s'implique de plus en plus dans les secteurs industriel et commercial. Que ce soit par les spécialistes qu'elle met à sa disposition, que ce soit par les fonds qu'elle lui consent, la Fédération fournit les appuis nécessaires qui permettent à la caisse populaire d'être concurrente.

Par cette action au niveau commercial, la caisse populaire complète sa présence dans son milieu. La volonté sans équivoque des caisses populaires d'être considérées comme des partenaires au développement économique et de



"Nous sommes là pour offrir des services à ceux qui pensent, réalisent, organisent des affaires et nous prendrons plus que jamais dans l'avenir les moyens pour devenir des partenaires de plus en plus efficaces." Guy Bernier, discours à la Chambre de commerce du district de Montréal, le 28 octobre 1980.

jouer effectivement ce rôle renforcit de jour en jour la mission essentielle qu'elle assume au Québec.

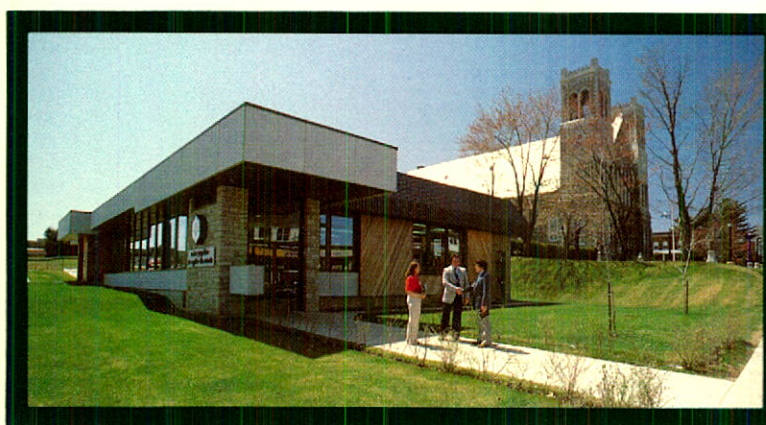
En participant à la création et au financement d'institutions qui jouent un rôle complémentaire au sien, la caisse populaire Desjardins comble un ensemble de besoins qui la situent au tout premier rang du développement de la société québécoise.

## D A N S L E S R É G I O N S

Les slogans publicitaires ont affirmé la présence des caisses populaires dans toutes les régions. Elles furent les premières institutions à offrir le service inter-caisses. Fruit de la technologie informatique, ce service permet à un membre d'une caisse populaire d'effectuer des transactions dans son propre compte à partir d'une autre caisse populaire. Quel vacancier n'a pas expérimenté au Québec ce service des plus utiles?

Une fois de plus, Desjardins, par l'ampleur de son réseau et par sa capacité de s'adapter aux courants de son époque, assumait un leadership le situant au diapason des grands ensembles financiers nord-américains.

Une entreprise à l'écoute des besoins d'une société en pleine évolution: voilà la caisse populaire des années 80. Dans toutes les régions, cette présence s'affirme de jour en jour. (ci-contre, la Caisse populaire Ste-Agathe des Monts, une institution financière à l'écoute de son milieu)



Certes, ces caisses populaires évoluant dans les centres touristiques réaffirment une présence en participant au développement de la PME locale centrée sur le produit touristique.

Il faut visiter une caisse populaire des Laurentides, de l'Outaouais ou du Témiscamingue, sur le territoire de notre Fédération, pour se rendre compte de l'accueil chaleureux qui est réservé aux membres de toutes les caisses populaires. Une visite également dans les autres régions du Québec démontrerait de la même façon la présence de Desjardins.





Cette photographie satellite illustre le territoire couvert par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Les 367 caisses populaires affiliées sont regroupées en onze secteurs:



S O C I A L E

*"Nous devons tenter au maximum d'alléger le fardeau des plus démunis de notre société et de sauvegarder l'accès à la propriété."*

Voilà le message qu'adressait en septembre dernier, monsieur Guy Bernier, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, dans un communiqué envoyé à l'ensemble des caisses populaires affiliées.

Le domaine de l'habitation a toujours été un champ privilégié pour les caisses populaires et elles ont rendu à la population des services énormes par leurs prêts et leurs autres actions. Il est donc important pour celles-ci



de développer des services qui correspondent aux préoccupations de leurs membres. Un de ces services est sûrement celui de contribuer à l'amélioration de leur condition de logement et leur permettre de se procurer un bien dont

chacun a besoin, mais à un prix convenable.

L'implication de la Fédération dans ce domaine est reliée aux besoins des caisses populaires dans leur milieu et c'est en autant que celles-ci veuillent bien répondre aux désirs de leurs membres par des actions spécifiques que la Fédération peut apporter un support de ressources humaines, financières ou techniques.

La Fédération affirme donc une présence de plus en plus importante dans le développement des coopératives d'habitation. Nous avons continué, tout au cours de l'année, à collaborer avec nos caisses populaires affiliées.

Ainsi, la participation de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec et des caisses populaires locales au programme

---

CIDEM de la ville de Montréal s'est soldée, pour l'année écoulée, par la construction ou la rénovation d'environ 500 à 600 logements répartis dans les différents quartiers de la ville, soit le Domaine St-Sulpice, Milton-Parc, Plateau Mont-Royal, Hochelaga-Maisonneuve, St-Henri et Pointe St-Charles; et bientôt au Complexe Guy Favreau, dans le centre-ville, s'ajouteront 178 unités de logement réparties dans deux tours d'habitation.

Ce projet est administré par un organisme sans but lucratif formé de représentants de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, de la Fiducie du Québec et de la Sauvegarde, et a pour nom "Les Habitations Desjardins du Centre-Ville". La construction de ces logements débutera en septembre 1982 et l'on prévoit qu'ils seront disponibles vers le mois d'avril 1984; à ce jour, 80 logements sont déjà réservés. Soulignons que ce projet de 9 \$ millions est à sa phase initiale.

L'implication des caisses populaires locales dans le domaine de l'habitation coopérative ne s'est pas limitée uniquement à la région métropolitaine. Les régions de St-Jérôme et de l'Outaouais, en particulier, ont profité de l'aide de ressources humaines et de prêts consentis par les caisses populaires.

L'implication de la Fédération et de ses caisses populaires affiliées dans ces projets d'habitation totalise 24 prêts pour un montant d'environ 28 \$ millions pour l'exercice 1981-1982.

En plus de cette participation, la Fédération, par sa vice-présidence développement coopératif et projets spéciaux, a joué un rôle de conseiller auprès des coopératives d'habitation dans les divers aspects de leur développement et elle leur a apporté aussi une aide technique concrète dans la préparation de divers documents. Le Service des communications, Division communication sociale,

a préparé et diffusé un programme de formation à la formule coopérative.

Pour rejoindre le plus grand nombre de milieux et surtout permettre une compréhension commune des objectifs poursuivis par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec dans le domaine de l'habitation et des actions qui pourraient être prises par ses caisses populaires affiliées, la Fédération a favorisé la formation de deux nouvelles corporations sans but lucratif dont la responsabilité couvrira l'ensemble de son territoire.

*"Habitation populaire Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec"* dont la responsabilité sera de développer un réseau de sociétés d'habitation populaire sur le territoire de la Fédération, lesquelles à leur tour feront la promotion de différentes formes d'accession à la propriété en s'assurant de l'implication des caisses populaires locales.

*"Immeuble populaire Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec"* (société de gestion d'immeubles) a été mise sur pied pour acquérir et gérer temporairement des immeubles dans le but de les revendre sans profit à des sociétés d'habitation populaire, à des coopératives d'habitation ou à des organismes sans but lucratif.

Ces deux nouvelles sociétés formées par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec sont donc au service des caisses populaires affiliées pour favoriser et développer de nouvelles formes d'accession à la propriété pour leurs membres. Elles sont, d'une certaine façon, le prolongement des Services à l'habitation Hochelaga-Maisonneuve, première société qui, dans un quartier, s'est préoccupée de la situation de l'habitation. Cette société sera maintenant connue sous le nom de "O.P.E.C.H. - H.M." (Organisme de promotion et d'éducation des coopératives d'habitation – Hochelaga-Maisonneuve).

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec estime qu'il est de son devoir de soutenir certains groupes ou organismes, voués à l'amélioration du bien-être des personnes au point de vue social, économique ou physique. C'est ainsi qu'elle a aidé, en 1981, quelque 70 organismes engagés dans les domaines de l'éducation, des loisirs ou dans des activités socio-culturelles.

À ces activités s'ajoute, entre autres, le Concours international des jeunes. Depuis maintenant quatre ans, notre Fédération participe à cet événement annuel. Ce concours accroît sans cesse sa popularité dans tout le réseau scolaire situé sur notre territoire. En effet, les quelque 225 caisses populaires qui adhèrent au concours ont établi un nouveau record de participation avec au-delà de 95 000 oeuvres produites par des jeunes de maternelle, du primaire et du secondaire. Pour couronner ce succès sans précédent, et pour la première fois depuis le début du concours, notre Fédération compte parmi ses participants le gagnant du Grand prix provincial pour la meilleure illustration du secondaire, deuxième cycle. Marie-France Richer, de la Caisse populaire Ste-Agathe des Monts, représentera donc le Québec lors de la sélection internationale qui aura lieu au Luxembourg en juillet prochain.

De plus, plusieurs rencontres ont eu lieu cette année, tant dans les C.O.F.I. que dans plusieurs polyvalentes et C.E.G.E.P., pour informer les participants sur le Mouvement Desjardins, la nature coopérative de la caisse populaire et son rôle dans la société d'aujourd'hui.

Notre présence sociale s'affirme de plus en plus. Nos préoccupations tentent de s'ajuster le plus possible aux besoins exprimés. Les résultats positifs de l'action des caisses populaires affiliées nous encouragent à intensifier nos interventions sociales et communautaires.

## UNE PRÉSENCE FINANCIÈRE

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec administre quatre fonds, soit le fonds de liquidité, le fonds de dépôts à terme, le fonds d'investissements Desjardins et le fonds de développement des caisses populaires. Ces fonds ont comme objectifs de faciliter aux caisses populaires affiliées le maintien de la liquidité nécessaire et de leur assurer le maximum de revenus. Pour fins de présentation, ces fonds sont consolidés. La situation financière de la Fédération, au 1er mars 1982, suite à la fusion, était la suivante:

**Une présence financière  
Bilan d'ouverture**

en date du  
1<sup>er</sup> mars 1982  
(en milliers  
de dollars)

ACTIF	
Encaisse	\$ 25 288
Titres de marché monétaire	465 055
Dépôts	251 599
Obligations	428 601
Parts sociales et autres placements	120 993
Parts sociales souscrites	24 570
Actions	47 942
Prêts et dépôts aux Caisses affiliées	83 212
Autres prêts	40 188
Contrats de location — financement aux Caisses affiliées	2 284
Autres	528
Immobilisations	5 367
Autres éléments d'actif	51 182
	<b>\$ 1 546 809</b>
PASSIF	
Dépôts des Caisses affiliées	\$ 1 365 792
Autres dépôts	75 638
Emprunts	5 000
Souscription à payer	24 570
Intérêts courus	28 207
Autres éléments de passif	4 887
	<b>\$ 1 504 094</b>
AVOIR	
Capital social	\$ 27 721
Réserve générale	14 994
	42 715
	<b>\$ 1 546 809</b>

Note: Ce bilan reflète la situation après partage des trop-perçus des exercices financiers des fédérations fusionnées.

Signé pour le Conseil d'administration



Guy Bernier  
Président et chef de la direction



François Richard  
Premier vice-président et directeur général

SECTEURS	NOMBRE DE CAISSES
Des Prairies	38
Est de Montréal	40
Centre de Montréal	36
Ouest de Montréal	31
Saint-Jean	46
Valleyfield	39
Des Monts	26
O Bois	27
Outaouais	31
Rouyn-Noranda / Témiscamingue	21
Henri-Bourassa	32
Total	367

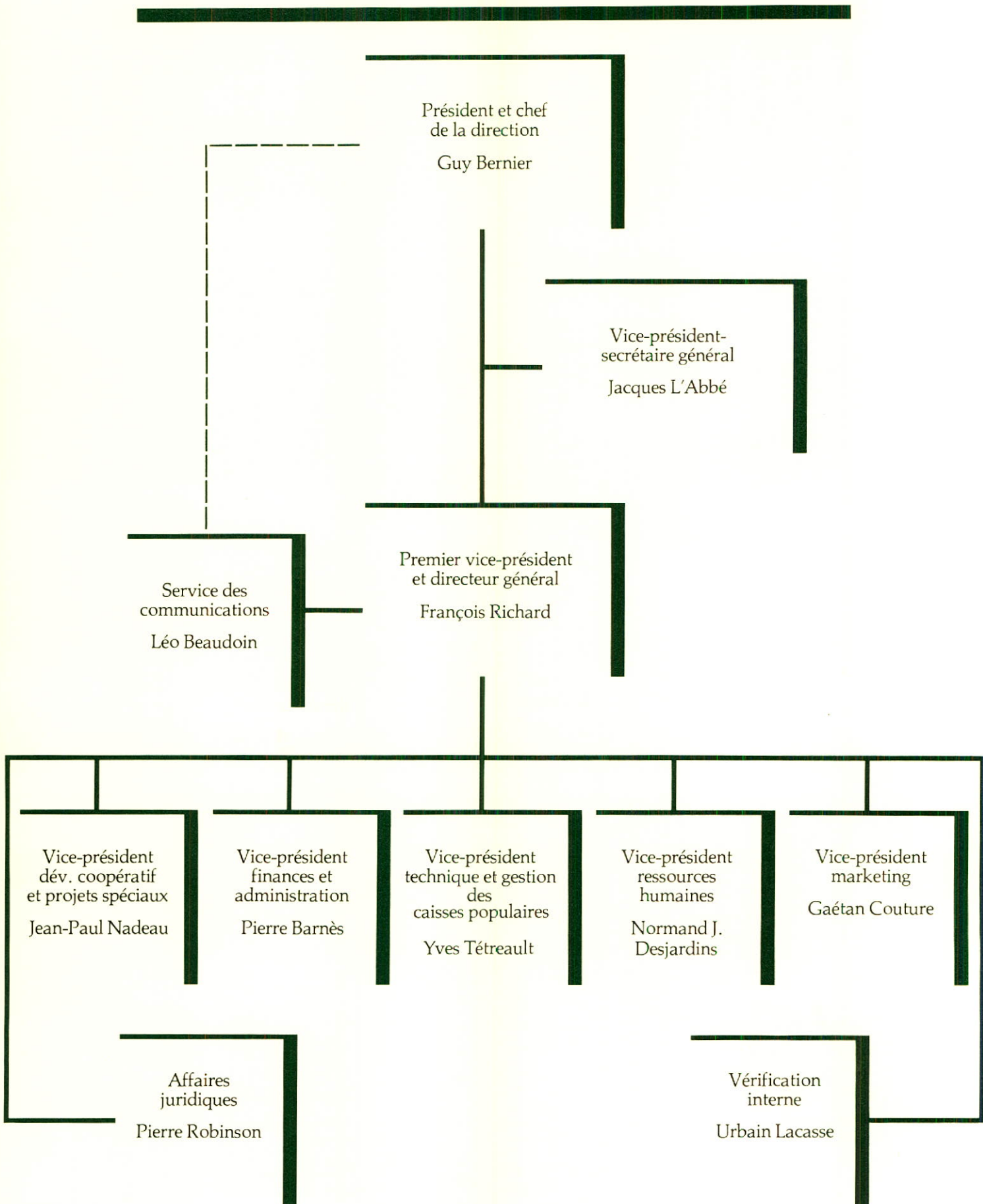
État consolidé de  
l'actif et du passif au  
28 février 1982 (en  
millions de dollars)

ACTIF	
Encaisse	856.9
Placements	736.9
Reconnaissance de dette	841.8
Hypothèques	2 649.8
Immobilisation	103.1
Autres actifs	86.7
	5 275.2
Augmentation annuelle	
Montant	448.7
%	9.3%
PASSIF	
Épargne avec opérations	1 047.2
Épargne stable	1 251.1
Épargne à terme	2 364.0
Dû aux membres	4 662.3
Emprunts	90.9
Autres passifs	187.1
Revenus en cours *	3.6
Capital social	217.0
Réserve	114.3
	5 275.2

STATISTIQUES	
Membres	1 872 885
Emprunteurs	
Rec. de dette	265 875
Hypothèques	109 576
Total emprunteurs	375 451

\*Trop-perçus de l'exercice courant des caisses populaires qui ne sont pas encore versés ou virés à la réserve.

Une présence  
par son équipe de gestion





---

DIRECTION GÉNÉRALE

Guy Bernier  
président et chef  
de la direction

François Richard  
premier vice-président et  
directeur général

Pierre Barnès  
vice-président  
finances et administration

Yves Tétreault  
vice-président  
technique et gestion  
des caisses populaires

Normand J. Desjardins  
vice-président  
ressources humaines

Jean-Paul Nadeau  
vice-président  
développement coopératif  
et projets spéciaux

Gaétan Couture  
vice-président  
marketing

Jacques L'Abbé  
vice-président-  
secrétaire général

Pierre Robinson  
directeur  
affaires juridiques

---

CADRES SUPÉRIEURS

Jean-Paul Chartrand  
directeur, service des titres  
et administration générale

Claude Ferland  
directeur, service  
des placements

Claude Bourbonnière  
directeur, service  
de la comptabilité

Jean-Guy Lachance  
directeur, service  
de crédit

Léo Beaudoin  
directeur, service  
des communications

Yvon Lesiège  
directeur, service  
support à la gestion

Gaétan Bilodeau  
directeur, service  
support technique

René Trudel  
directeur, service  
redressement des  
caisses populaires

Réjean Dufault  
directeur, service des  
relations professionnelles

François Morin  
directeur, service de la for-  
mation et du développe-  
ment des ressources  
humaines

Louis G. Garceau  
directeur, service de  
dotation et rémunération

Poste vacant  
directeur, service système  
d'information de gestion

Urbain Lacasse  
directeur, service de  
vérification interne

Pierre Daigle  
directeur, adjoint au vice-  
président développement  
coopératif et projets  
spéciaux

Pierre Forget  
directeur, adjoint au  
vice-président technique  
et gestion des caisses  
populaires

Jean Laliberté  
directeur, adjoint au  
vice-président finances et  
administration

---

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

\*Guy Bernier  
président

Yves Léonard  
premier vice-président

Yvon Paquette  
deuxième vice-président

\*Gérard Chabot  
secrétaire

\*Roger Comeau  
administrateur

\*Gérard Grégoire  
administrateur

\*Gilles Lemelin  
administrateur

\*Gilles Rivard  
administrateur

\*Yvon Roberge  
administrateur

Gilles Bouliane  
administrateur

Andrée Gaudet  
administrateur

Marcel Gerbeau  
administrateur

Robert Guerriero  
administrateur

Roland Lapointe  
administrateur

Jean Larouche  
administrateur

Denis Leguerrier  
administrateur

Yvon Leroux  
administrateur

François Martin  
administrateur

Guy Ménard  
administrateur

Camille Montpetit  
administrateur

Guy Rivest  
administrateur

J.-Edmond St-Denis  
administrateur

\* Membres du Comité exécutif

---

COMMISSION DE  
CRÉDIT

Jean-Guy Robitaille  
président

Raymond Tremblay  
secrétaire

Claude Lyonnais  
commissaire

Yves Malo  
commissaire

Jocelyn Proteau  
commissaire

---

CONSEIL DE  
SURVEILLANCE

Marcel Valiquette  
président

Claude Bonin  
secrétaire

Paul-Yvon LeSage  
conseiller

Nous tenons à remercier la Société d'énergie de la Baie James pour les photos du projet NBR ainsi que la photocardothèque du Gouvernement du Québec pour sa photo par satellite de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.



Fédération des caisses populaires Desjardins  
de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Cette brochure est publiée par la  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Montréal et de  
l'Ouest-du-Québec

1, Complexe Desjardins  
C.P. 35, succursale Desjardins  
Montréal, (Québec)  
H5B 1E7

Des exemplaires additionnels  
peuvent être obtenus en commu-  
niquant avec le Service des  
communications à l'adresse  
ci-haut mentionnée.



